

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Cal-Brite Coil Cleaner

Autres moyens d'identification

Code du produit 4133-01, 4133-08

Synonymes Aucun

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Company Name Nu-Calgon
2008 Altom Court
St. Louis, MO 63146
(800) 554-5449
<http://www.nucalgon.com/>

Numéros de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. Identification des dangers

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 3
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 2
Toxicité aiguë - inhalation (gaz)	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 3
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

DANGER

mentions de danger

Toxique en cas d'ingestion

Mortel par contact cutané

Toxique par inhalation

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



apparence transparent rose

État physique liquide

Odeur Mild

Conseils de prudence - Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Éviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir la section 4 de la SDD)
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 Rincer la bouche
 NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

AUTRES INFORMATIONS

Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Water	7732-18-5	60-100	*
Ammonium Fluoride	12125-01-8	5-10	*
Hydrofluoric Acid	7664-39-3	1-5	*
Glycolic Acid	79-14-1	1-5	*
Cocamidopropyl Betaine	61789-40-0	.1-1	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS

Conseils généraux	Une consultation médicale immédiate est requise.
Contact avec la peau	Une consultation médicale immédiate est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
Contact avec les yeux	Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Ne pas frotter la partie touchée.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.
INGESTION	NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Boire beaucoup d'eau. Une consultation médicale immédiate est requise. Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Any additional important symptoms and effects are described in Section 11: Toxicology Information.
------------------	--

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	---

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés	Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.
---	--

Dangers particuliers associés au produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Recouvrir le déversement de poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Endiguer. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et dans des systèmes clos.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants. Métaux.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Ammonium Fluoride 12125-01-8	TWA: 2.5 mg/m ³ F	TWA: 2.5 mg/m ³ F TWA: 2.5 mg/m ³ dust (vacated) TWA: 2.5 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³ F
Hydrofluoric Acid 7664-39-3	TWA: 0.5 ppm F TWA: 2.5 mg/m ³ F S* Ceiling: 2 ppm F	TWA: 3 ppm F TWA: 2.5 mg/m ³ F TWA: 2.5 mg/m ³ dust (vacated) TWA: 3 ppm F (vacated) TWA: 2.5 mg/m ³ (vacated) STEL: 6 ppm F	IDLH: 30 ppm Ceiling: 6 ppm 15 min Ceiling: 5 mg/m ³ 15 min TWA: 3 ppm TWA: 2.5 mg/m ³

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

AUTRES INFORMATIONS Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches, Douches oculaires & Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

Protection de la peau et du corps Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau. Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Hygiène générale Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide
apparence transparent rose
Couleur rose
Odeur Mild
seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	4.0 - 5.0	
Densité	1.07	
Viscosité dynamique	< 25 cP @ 25°C	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Aucun	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	210 °C / 410 °F	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
inflammabilité (solide, gaz)		
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Lower flammability limit:	Aucun renseignement disponible	
pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans l'eau	Complete	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	

température de décomposition Aucun renseignement disponible

AUTRES INFORMATIONS

Densité lbs/gal 8.92
Teneur en COV (%) 0%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées. Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants. Métaux.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit Harmful by inhalation, ingestion, in contact with eyes and skin.

Inhalation Breathing of vapor can cause respiratory irritation and inflammation. Breathing of mist or liquid can cause burns to the respiratory tract.

Contact avec les yeux Direct contact can cause corrosive ocular burns.

Contact avec la peau Contact is irritating and may cause an unusual, skin rash that appears similar to ballooning of the skin. If skin is moist, formation of hydrofluoric acid can cause serious burns. These burns do not appear serious at first, but may cause severe damage if not treated immediately.

INGESTION Harmful if swallowed. Ingestion may cause digestive tract irritation or corrosion, nausea and possibly bloody vomiting, bloody diarrhea and abdominal pain.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg (Rat)	-	-
Hydrofluoric Acid 7664-39-3	-	-	= 0.79 mg/L (Rat) 1 h
Glycolic Acid 79-14-1	= 1950 mg/kg (Rat)	-	= 3.6 mg/L (Rat) 4 h
Cocamidopropyl Betaine 61789-40-0	= 4900 mg/kg (Rat)	-	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont classées par le CIRC comme cancérogènes pour l'être humain (groupe I), probablement cancérogènes pour l'être humain (groupe 2A) ou peut-être cancérogènes pour l'être humain (groupe 2B). Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Ammonium Fluoride 12125-01-8	-	Group 3	-	-

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)*Inclassable comme cancérogène pour l'humain*

Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Toxicité chronique	Une exposition chronique à des vapeurs/gaz corrosifs peut entraîner une érosion des dents suivie d'une nécrose de la mâchoire. Les irritations bronchiques avec toux chronique et crises de pneumonie fréquentes sont communes. Des troubles gastro-intestinaux peuvent également survenir. Éviter une exposition répétée. Possibilité d'effets irréversibles.
Effets sur les organes cibles	YEUX, Appareil respiratoire, Peau.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**écotoxicité**

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Ammonium Fluoride 12125-01-8	-	364.0: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-
Hydrofluoric Acid 7664-39-3	-	660: 48 h Leuciscus idus mg/L LC50	270: 48 h Daphnia species mg/L EC50
Glycolic Acid 79-14-1	-	5000: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static	-
Cocamidopropyl Betaine 61789-40-0	1.0 - 10.0: 72 h Desmodosmus subspicatus mg/L EC50 0.55: 96 h Desmodosmus subspicatus mg/L EC50	1.0 - 10.0: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 2: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-static	6.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation.

Nom chimique	Coefficient de partage
Hydrofluoric Acid 7664-39-3	-1.4
Glycolic Acid 79-14-1	-1.11

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère d'inscription	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Hydrofluoric Acid 7664-39-3	U134	-	-	U134

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Ammonium Fluoride 12125-01-8	Toxic Corrosive

14. Informations relatives au transport

Selon la disposition 49 CFR §173.154 et lorsque le produit satisfait les exigences d'emballage de la disposition 49 CFR §173.154 (b)(2) [emballages intérieurs n'excédant pas une capacité de 5,0 l (1,3 gal US) pour chacun des liquides], cette substance corrosive est exemptée des exigences d'étiquetage et d'apposition de plaques à condition que la substance ne soit pas proposée pour un transport par avion

DOT

N° ID/ONU UN2922
Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, toxique, n.s.a.
Classe de danger 8
Classe subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage III
Dispositions particulières IB3, T7, TP1, TP28
Désignation UN2922, Corrosive liquids, toxic, n.o.s. (contains Ammonium Bifluoride), 8, 6.1, III
Numéro du guide des mesures d'urgence 154

TMD

N° ID/ONU UN2922
Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, toxique, n.s.a.
Classe de danger 8
Classe subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage III
Désignation UN2922, Corrosive liquids, toxic, n.o.s. (contains Ammonium Bifluoride), 8, 6.1, III

15. Renseignements sur la réglementation**Inventaires internationaux**

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Ammonium Fluoride - 12125-01-8	1.0
Hydrofluoric Acid - 7664-39-3	1.0

SARA 311/312 Catégories de**dangers**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Ammonium Fluoride 12125-01-8	100 lb	-	-	X
Hydrofluoric Acid 7664-39-3	100 lb	-	-	X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Ammonium Fluoride 12125-01-8	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Hydrofluoric Acid 7664-39-3	100 lb	100 lb	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Ammonium Fluoride 12125-01-8	X	X	X
Hydrofluoric Acid 7664-39-3	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'enregistrement du pesticide à l'EPA Sans objet

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé	inflammabilité	0	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques	-
HMIS	Risques pour la santé	inflammabilité	0	Dangers physiques	0	PROTECTION INDIVIDUELLE	D
	3						
	3						

Date d'émission 31-déc.-2014

Date de révision 30-déc.-2014

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique